

Communiqué de presse

Rencontres régionales des villes en revitalisation : un rendez-vous à ne pas manquer sur la thématique de l'habitat

Baume-les-Dames, le 3 octobre 2024

En Bourgogne-Franche-Comté, la Région, l'État et la Banque des Territoires, en partenariat avec les agences d'urbanisme, organisent une journée régionale d'échanges de pratiques et d'expériences autour de la thématique de l'habitat le jeudi 3 octobre 2024 à Baume-les-Dames (25). Destinée aux élus et techniciens des villes en revitalisation, cette rencontre mettra en lumière les clés de réussite des territoires engagés dans les dispositifs de redynamisation sur la thématique de l'habitat, et favorisera les interconnaissances entre les collectivités et les partenaires.

Programme :

- 09h40 : Accueil institutionnel par :
 - Arnaud Marthey, maire de Baume-les-Dames
 - Eric Houlley, vice-président de la Région en charge de la cohésion territoriale
 - Mathieu Aufauvre, directeur régional de la Banque des Territoires
 - Nathalie VALLEIX Secrétaire général de la Préfecture du Doubs
- 10h00 : Apport d'expertise sur la thématique : le point de vue d'un chercheur
- 10h45 : Retours d'expériences sur des projets opérationnels
- 11h15 : Ateliers « forum des solutions »
- 14H15 : Visite des projets de la ville de Baume-les-Dames

Des réalisations concrètes à Baume-les-Dames

Située sur un axe stratégique entre les villes de Besançon et de Montbéliard, Baume-les-Dames est une ville d'environ 5 000 habitants, au patrimoine naturel et historique riche et pourvue d'acteurs économiques dynamique. Depuis une décennie, la commune de Baume-les-Dames et la Communauté de Communes du Doubs Baumoises ont mis en place des actions de redynamisation afin de renforcer l'attractivité de la centralité grâce à la rénovation des équipements publics à l'exemple de la médiathèque, du siège de la Communauté de Communes et de l'école des Terreaux, la requalification de logements en centre-ville au bénéfice des familles et des seniors, l'aménagement des espaces publics et réorganisation des circulations à l'exemple des Places de l'Abbaye et de Gaulle, l'aménagement de la promenade du Breuil, l'accompagnement des commerces du centre-ville ou encore de l'aménagement de zone d'activité économique.

Une animation partenariale autour de la thématique de l'habitat

Les villes moyennes et les petites centralités engagées dans une stratégie de redynamisation sont confrontées à des enjeux similaires tels que le maintien des commerces et des services en centre-bourg, l'amélioration de la qualité résidentielle des habitants, le développement des mobilités dont les mobilités décarbonées, la préservation des ressources et du patrimoine architectural, l'amélioration de l'habitat afin de répondre aux besoins des ménages et lutter contre la dégradation des logements.

C'est pourquoi, en 2024, l'État, la Région et la Banque des Territoires ont souhaité proposer une série de rencontres régionales sur la mise en œuvre et la complémentarité des programmes de revitalisation dans les bourgs centres et villes moyennes. Ces initiatives, telles que Petites villes de demain (PVD), Action cœur de ville (ACV), et Centralités Rurales en Région (C2R), visent à renforcer le maillage du territoire, à conforter le rôle de centralité des petites villes et à les préparer aux défis à venir.

La première rencontre régionale des villes en revitalisation en Bourgogne-Franche-Comté, animée à Tournus (Petite ville de demain en Saône-et-Loire) le 28 mai 2024, a rassemblé une soixantaine de chefs de projets, élus, représentants et partenaires autour de la thématique de l'habitat dans les démarches de revitalisation. Une déambulation dans le centre de Tournus, guidée par les élus et les techniciens de la ville, a permis de découvrir les réalisations passées, en cours et à venir en matière de rénovation de l'habitat, d'amélioration du cadre de vie, ainsi que de revitalisation du commerce et des services, des thématiques conjointes et complémentaires.

Une seconde rencontre s'est tenue le 27 juin 2024 sous un format webinar autour de trois témoins sur : des projets de bâtiments mixtes commerces et logements portés par la commune d'Orgelet, un projet de rénovation de logements privés sur la commune de Saint-Vit, un retour sur l'expérimentation "salons du bien vieillir". L'événement a réuni une cinquantaine de participants.

La rencontre du 3 octobre à Baume-les-Dames constitue le 3^{ème} rendez-vous de l'année 2024.

La mobilisation des partenaires à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté

Les programmes nationaux de redynamisation Action cœur de ville et Petites villes de demain

Ces programmes ont été déployés respectivement en 2018 et 2020 par l'Etat avec un pilotage national de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires). Leur ambition conjointe est de participer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et au renforcement de l'attractivité des communes qui assurent, dans leur bassin de vie, des fonctions de centralités, avec une priorité affirmée de redynamisation des centres-villes dans les villes moyennes et les centres-bourgs.

La Bourgogne-Franche-Comté compte 15 villes labellisées Action cœur de ville et 109 Petites villes de demain. Outre la mobilisation de crédits sectoriels visant à cofinancer les opérations dans chacune de ces collectivités, l'État apporte également une contribution financière au recrutement des chefs de projets locaux, véritables chevilles ouvrières auprès des élus pour mettre en œuvre le programme d'actions. A destination de ces chefs de projets, une animation locale a été mise en place par les préfetures et les DDT (directions départementales des territoires) permettant les échanges avec les partenaires, le partage de connaissance et la valorisation d'expériences,

Le programme régional « Centralités Rurales en Région » (C2R)

L'objectif du programme C2R est de redynamiser les centralités rurales et fragiles, par une action globale et durable s'appuyant sur une stratégie de revitalisation. La Région Bourgogne-Franche-Comté mobilise pour ce programme une enveloppe de 50 M€ d'investissements sur la période 2022 – 2026. Dans la région, 128 communes sont lauréates du programme C2R, dont 89 sont labellisées Petites villes de demain et 2 labellisées Action cœur de ville. Ces villes peuvent prétendre à une enveloppe régionale de 500.000 euros permettant de financer des projets qualitatifs répondant à leurs objectifs de revitalisation.

L'accompagnement de la Banque des Territoires

Sur la période 2023-2026, il s'agit pour les villes du programme Action Cœur de Ville d'élargir les moyens d'action au-delà du périmètre du centre-ville, pour considérer l'ensemble des problématiques qui se posent aux villes-centres, et notamment l'équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie. La Banque des Territoires mobilise l'ensemble de ses ressources pour poursuivre et amplifier les transformations engagées depuis 5 ans. Elle propose notamment des appuis en ingénierie, une offre de prêts dédiée, des possibilités d'investissements.

En s'impliquant dans Petites villes de demain, la Banque des Territoires entend contribuer à l'installation et au renforcement d'équipements et de services structurants et durables, qui favoriseront la résilience de ces territoires et permettront aux villes de moins de 20 000 habitants de renforcer leur rôle moteur. La Banque des Territoires propose des offres d'accompagnement en ingénierie, en prêts long terme ou encore en investissements.

Constatant que 37 communes sur les 128 communes du programme « Centralités Rurales en Région », ne sont pas éligibles aux dispositifs Petites villes de demain ou Action cœur de ville, la Banque des Territoires et la Région ont souhaité coordonner leur action afin d'appuyer ces collectivités rurales qui jouent un rôle de centralité. Dans le cadre de ce partenariat, les 37 communes pourront bénéficier, de la part de la Banque des Territoires, de missions d'appui méthodologique à l'élaboration de la stratégie globale de revitalisation et d'un soutien à l'ingénierie complémentaire à l'action de la Région.

A propos de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté est née de la fusion des anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté en 2016. Le conseil régional, basé à Dijon et Besançon, pilote notamment les politiques de développement économique, de formation professionnelle, de transports et d'aménagement durable du territoire pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

La politique de cohésion territoriale de la Région soutient l'ensemble des territoires en déclinaison des trois grandes priorités du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) : les transitions écologiques, environnementales et numériques, le renforcement des centralités et le développement des coopérations. La Région mobilisera 36.8 M€, en 2024 au titre de sa politique en faveur de l'Aménagement du territoire, notamment pour déployer la nouvelle politique de revitalisation des centralités rurales en finalisant les conventions avec les villes lauréates et en soutenant un nombre croissant de projets participant de la revitalisation de ces villes.

A propos de la Préfecture de Région

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales assiste le préfet de région dans l'exercice de ses missions. Il dirige les services du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) et, en lien avec les préfets de département, assure notamment le pilotage interministériel des politiques publiques.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Région Bourgogne-Franche-Comté

Laure Hubidos, Attachée de presse : laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 06 08 37 99 02

Marie Souverbie, Attachée de presse : marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 06 74 97 43 18

Préfecture de Région

Cécile Hermier, chargée de communication : cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – 03.80.44.64.05

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey, chargée de communication : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95 - X @BdT_BFC